



FOURNITURES SCOLAIRES – 5^E ANNÉE ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019

Voici la liste des fournitures scolaires dont votre enfant aura besoin dès sa rentrée scolaire. Ces articles ne sont pas vendus à l'école. Il n'est pas nécessaire d'acheter du matériel neuf chaque année. Si celui de cette année est encore convenable, vous pouvez l'utiliser.

- 6 cahiers lignés large 32 pages 8 ½ x 11
- 15 crayons à la mine aiguisés
- 1 gros bâton de colle
- 4 stylos à l'encre bleue
- 2 surligneurs (jaune et bleu)
- 2 crayons effaçable à sec (couleurs de votre choix)
- 10 séparateurs
- 1 reliure à anneaux (cartable) **important** : 1 ½ "
- 1 reliure à anneaux (cartable) **important** : 1 "
- 20 pochettes protectrices transparentes à 3 trous
- 1 règle à unité métrique en plastique transparent
- 2 gommes à effacer
- 1 paire de ciseaux adaptée à la taille de la main de l'enfant (± 5 pouces)
- 1 paquet de feuilles mobiles lignées (200 feuilles)
- 1 rapporteur d'angles en plastique transparent (l'ensemble complet de géométrie n'est pas nécessaire)
- 1 ensemble de 16 crayons feutres
- 1 ensemble de 24 crayons de couleur en bois aiguisés
- 1 calculatrice (modèle de base simple)
- 1 bâton de mémoire informatique (clé USB)
- Anglais : 1 reliure à anneaux (cartable) 1 pouce
- Anglais : 1 cahier ligné 32 pages 8 ½ x 11
- Musique : 1 couverture de présentation à 3 attaches en plastique avec pochettes (jaune)

IMPORTANT

IMPORTANT : NOUS AIMERIONS QUE TOUTES LES FOURNITURES SCOLAIRES DE CETTE LISTE SOIENT IDENTIFIÉES AU NOM DE L'ENFANT EN LETTRES DÉTACHÉES. VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAÎT, RESPECTER CETTE CONSIGNE.

ATTENTION : En plus de ces fournitures scolaires, prévoir un montant d'environ 100.00\$ pour les frais facturés aux parents pour le matériel, les fiches de travail, les cahiers d'exercices et les activités éducatives. Vous recevrez la facture en septembre.

⇒ 1 paire d'espadrilles identifiées au nom de l'enfant est exigée ainsi qu'un chandail à manches courtes et un pantalon court ou de jogging (placés dans un sac identifié au nom de l'enfant) sont obligatoires pour des raisons de santé et d'hygiène pour le cours d'éducation physique.

Les enseignantes de 5^e année et la direction de l'école